

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A HAVÉ POUR

## ACTIVÉR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Déclaration de Maladie

N° W21-789652

168873

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 7528	Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : ANBARI Fatima		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. : 069789392	Total des frais engagés : 4459,70 F	
Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin : DR ANWAR EL AALAM Chirurgie Générale Tel : 05 22 47 10 34		
Date de consultation : 02/06/2023	Age:	
Nom et prénom du malade : ANBARI FAATIMA		
Lien de parenté : Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.		
Fait à : Casablanca Le : 07/06/2023		
Signature de l'adhérent(e) :		

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/06/23	02			<i>GPT 119 INP MAR 04696 P Dr. BOUJALAA Bd de Bourgogne Genefox Tél.: 05 22 47 10 54 Casablanca</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DES ENFANTS Dr. BOUJALAA 34, Rue Ismaïl El Boujd Tel: 0522 20 90 44 - Casablanca</i>	12.06.2023	559.70 DH

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A.M	P.C	I.M	I.V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [ ]
				INP : [ ]
				Coefficient des travaux [ ]
				Montants des soins [ ]
				Début d'exécution [ ]
				Fin d'exécution [ ]
				Coefficient des travaux [ ]
				Montants des soins [ ]
				Date du devis [ ]
				Date de l'exécution [ ]

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

**Dr. Anwar EL AALAM**

**Spécialiste  
Chirurgie Générale**

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Ancien Assistant des Hôpitaux de Montpellier  
Ex. Chirurgien des Hôpitaux Militaires  
Chirurgie Digestive, Gynécologique,  
Cœliotomie, Proctologie  
(Hémorroïdes, Fissures, Fistules)  
Échographie Générale

**الدكتور أنور العلام**

**اختصاصي  
الجراحة العامة**

**خريج كلية الطب بمونبولي**

**مساعد سابق بمستشفيات فرنسا**

**جراح سابق بالمستشفيات العسكرية**

**اختصاصي في : جراحة الجهاز الهضمي**

**أمراض النساء، جراحة الشرج (ال بواسير)**

**جراحة بالمنظار**

Casablanca, le ..... / ..... / ..... 2006 / 08

PPU : 168.20 DH

LOT : 650799

PER : 08/24

EL AALAM A  
CHIRURGIE GENERALE  
Bd de Bourgogne  
Casablanca 20060  
Tél. : 05 22 47 10 34

ANBARI ETIYEA

168.20

1) Augment 3



14.60

2) Dolo stop 600



55.10

3) Olo propofol 5



244.30

4) Colagene 152



99.00

5) Ades 100



24.50

6) Candio 100

559.70 DH.

LOT : 266 / PER : 12/2025  
PPC : 55.10 DHS  
**ROPROPOLIS**

44.20

Dr Anwar EL AALA.  
Chirurgie Générale  
119, Bd de Bourgogne - Casablanca  
Tél. : 05 22 47 10 34

LOT 211316  
EXP 04/2024  
PPV 99.00DH

LOT 211314  
EXP 04/2024  
PPV 99.00DH

Lot: 22369  
À utiliser de préférence avant le: voir Etiquette flacon  
PPC: 79,50 DH

119, Bd. de Bourgogne - Résidence Phénicia - Casablanca - الدار البيضاء - فينيسيما

Tél. / Fax : 05 22 47 10 34 - (Urgence : GSM : 06 61 17 20 83) - E-mail : dr.elalam@gmail.com